



COMMUNIQUE

Face à l'adoption hâtive, injustifiée et irréfléchie du nouveau Code de la communication au sein de l'Assemblée nationale, le Groupement des Editeurs de Presse d'Information et du Multimédia de Madagascar (GEPIMM) exprime son indignation et sa désapprobation la plus totale.

Dans un élan de solidarité pour réagir face à ce texte liberticide, le Gepimm et l'ensemble de ses membres entendent marquer sans discontinuer les jours qui défilent et pendant lesquels la liberté au pays se meurt à petit feu suite au vote de ce « Code de la répression ».

Madagascar ayant également souscrit à la Déclaration universelle des droits de l'Homme, le Gepimm qui adhère aux valeurs de cette sacro-sainte Convention, en rappellera quotidiennement l'importance, qu'il s'agisse de liberté d'expression, d'opinion, d'informer ou encore du droit pour tout citoyen d'être informé.

Le Gepimm continuera de se mobiliser contre ce nouveau Code meurtrier pour la liberté d'expression à Madagascar et se fera écho de la société civile, à qui nous donnerons tribune. Le Gepimm réitère par ailleurs sa solidarité avec l'ensemble des médias privés et des journalistes qui luttent pour défendre leurs droits en cette période trouble.

Fait à Antananarivo, ce 08 juillet 2016